

## **21/05/2014 : Mountain Bikers Foundation - Est ce que vous connaissez vraiment ?**

Si vous pratiquez le VTT, c'est que comme moi, vous aimez rouler en pleine nature, découvrir un nouveau sentier, profiter de la vue et respirer à plein poumon, partager avec vos amis le dernier sentier que vous avez découvert. Dernièrement un vététiste avisé me disait : je voudrais être « libre sur des chemins libres ». Oui, c'est ça le VTT pour moi : retrouver un peu de liberté.

Mais voilà, notre liberté est mise en danger. Oui, si vous ne le savez pas encore, je vous le dis : le VTT est d'ores et déjà interdit en France sur certains territoires. A titre d'exemple, les sentiers les plus proches de chez moi, les monts de Luminy à Marseille, sont interdits au VTT par un arrêté municipal. C'est ainsi ! Loin de moi l'idée de faire du VTT n'importe où, et n'importe comment, ni de tout autoriser.

Mais aujourd'hui, je voudrais vous sensibiliser à quelque chose d'important : lorsque les gestionnaires des espaces naturels réglementent les activités dans les territoires dont ils ont la charge, lorsqu'ils doivent définir les règles de bonne pratique dans les espaces naturels, ils prennent parfois des décisions sans avoir d'interlocuteur pratiquant identifié avec qui échanger. Pour mener à bien leurs missions de préservation et de mise en valeur, et les accorder avec les attentes des usagers des massifs, il faudrait qu'ils puissent consulter les représentants des marcheurs, des grimpeurs, des vététistes, des spéléos, des amateurs de vol libre et autres chasseurs... Mais ce n'est pas toujours le cas.

Prenons un exemple concret : en ce moment, l'ONF travaille sur le label « Forêt d'Exception ». L'idée, telle qu'elle est présentée dans la plaquette de présentation en libre téléchargement sur Internet, est « de mener, en concertation avec ses partenaires (collectivités territoriales, élus, associations...), une politique de mise en valeur ambitieuse. La politique Forêt d'Exception a pour objectif de constituer un réseau de référence en matière de bonne gestion, durable et concertée, du patrimoine forestier ». Ce label concerne une petite vingtaine de sites en France. Selon vous, dans ce type de concertation, quel sera le poids de votre club, si seulement, il est invité à la réunion de travail, s'il représente 40 ou 60 pratiquants ?

Pour l'instant, vous êtes peut-être tranquilles chez vous. Il n'y a peut être pas encore d'interdiction, mais demain...

Allez-vous attendre que le problème se pose à votre porte pour réagir ? Et au moment de réagir, vous aurez besoin d'être crédibles. Pour être crédible, il faut être représentatif, informé. C'est la raison d'être de la Mountain Bikers Foundation : nos voulons être l'organe de représentation de cette communauté organisée de vététistes. Et les choses avancent bien dans ce sens.

Début mai, je me suis rendu dans les locaux de MBF à Grenoble pour donner un peu de mon temps. J'y ai retrouvé une équipe qui s'étoffe. Kostia Charra, le nouveau directeur de l'association (en poste depuis bientôt un an) est désormais épaulé de Jérémy qui suit les dossiers en cours, en collaboration avec les représentants locaux. Le CDD de ce dernier est financé à 75 % par l'état dans le cadre d'un emploi aidé. Clément, en stage pour trois mois dans le cadre de sa formation universitaire, travaille sur la structuration des relais locaux de MBF. C'est un axe de travail important pour le

développement du réseau de MBF en régions. Tout ne peut pas se gérer du siège. Les gens les plus crédibles sont ceux qui connaissent les massifs qu'ils pratiquent. Nous en sommes convaincus.

Globalement, les choses évoluent dans le bon sens, mais c'est encore fragile. C'est fragile pour une raison simple : nous manquons de moyens financiers. Nous manquons de moyens parce que nous ne sommes pas assez nombreux à soutenir MBF.

Aussi, je vous demande une chose, c'est d'adhérer à MBF. Par le paiement de votre cotisation qui pourra être symbolique, vous participez au financement de l'association. Votre don vous permettra d'obtenir un crédit d'impôt de 60 % de son montant.

MBF existe depuis 5 ans grâce au soutien d'entreprises mécènes conscientes des enjeux, et de centaines de particuliers comme vous et moi. Mon ambition est de faire grandir significativement le nombre de nos soutiens.

Rejoignez nous et adhérez à Mountain Bikers Foundation. C'est important si vous voulez continuer à faire du VTT librement sur des chemins libres.

Rendez-vous sur <http://www.mountainbikers-foundation.com/accueil/adhérer/>

Lionel Macaluso

Coordinateur des événements VTT OffRoad

Président de la Mountain Bikers Foundation